

MISE À JOUR INFORMATIONNELLE 18 mars 2021

Il est possible de nous contacter au
(418) 968-9901.

Merci de contribuer à la limitation de la propagation du virus en respectant les consignes gouvernementales.



2^e cycle du secondaire Fin de l'alternance

Dès le 22 mars prochain, tous les élèves du secondaire pourront assister à tous leurs cours en présentiel.

Les élèves et membres du personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison et se faire dépister sans délai.



Passage de la Côte-Nord au palier d'alerte JAUNE

Nous sommes heureux de l'annonce du passage de notre région au palier d'alerte jaune, et ce, **à compter du 26 mars**. Cette modification est accompagnée d'assouplissements des mesures sanitaires, qui se résument ainsi dans nos établissements scolaires :

Masque/Couvre-visage

Le couvre-visage est requis par les élèves de la 5^e année à la 5^e secondaire dans les déplacements, les espaces communs et le transport scolaire.

En formation générale des adultes et en formation professionnelle, le couvre-visage est requis par les élèves dans les déplacements, les espaces communs et le transport scolaire. Il peut être retiré en classe lorsque la distanciation physique de 2 mètres est respectée.

Activités parascolaires

Les activités extérieures avec contacts brefs pourront être pratiquées avec un maximum de 12 élèves provenant de classes différentes d'une même école. À l'intérieur, les activités sans contact pourront être pratiquées avec un maximum de 12 élèves provenant de classes différentes. La pratique doit être adaptée afin de respecter la distanciation de 2 mètres. La présence de spectateurs demeure interdite.

Malgré les assouplissements annoncés, l'observation des mesures sanitaires demeure primordiale. Nous comptons sur la collaboration de tous.

